

**ÉLECTION DES MEMBRES
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE**

Scrutin du 31 janvier 2019

DÉCLARATION DE CANDIDATURES

**COLLÈGE 5a : SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
DE PRODUCTION AGRICOLE**

LISTE :

(intitulé de la liste)

Présentée par :

(éventuellement, organisations syndicales ou professionnelles au nom desquelles les candidats se présentent)

Nom et adresse du mandataire :

.....

N°	Civilité (M. ou Mme)	NOM – Prénom (1)	Commune d'inscription
1			
		Nom supplémentaire	
2			

(1) Attention ! Pas de mixité obligatoire

Les candidats doivent être également électeurs au titre du collège des chefs d'exploitation.

Peuvent être candidats, outre les électeurs de ces groupements, les membres de leur conseil d'administration (fournir une attestation).

A, le

Signature du mandataire :

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE**

Scrutin du 31 janvier 2019

PROCURATION DE CANDIDAT

**COLLÈGE 5a : SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
DE PRODUCTION AGRICOLE**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Commune : **Code Postal :**

déclare faire acte de candidature pour l'élection à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne

dans le collège des "**Sociétés coopératives de production agricole**"

sur la liste intitulée :

J'atteste sur l'honneur :

- être inscrit sur la liste électorale du collège 5a*
- N° d'électeur :
- Dans la commune de :
- Département :

Je donne procuration à
pour déposer ma candidature et la liste sur laquelle elle figure.

Je déclare sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilité prévues par les articles R511-30 du Code rural et de la pêche maritime.

Je joins la copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

A

le

Signature du candidat :

* Les candidats doivent être également électeurs au titre du collège des chefs d'exploitation.
Peuvent être candidats, outre les électeurs de ces groupements, les membres de leur conseil d'administration (fournir une attestation).